



## Information aux médias

09.07.08

# Rejet accidentel d'effluents radioactifs à Tricastin, France

### Mise à jour du 11.07.08, 16.00 heures

Communiqué de presse de l'Autorité de sûreté nucléaire française ASN: Les premiers résultats des mesures de l'eau (eaux de surface et nappe phréatique) de l'IRSN confirment ceux de l'exploitant, à savoir la diminution régulière de la concentration en uranium dans les eaux des rivières situées en aval de SOCATRI, pour atteindre depuis hier une valeur proche de la normale, soit de l'ordre de quelques microgrammes par litre. S'agissant des eaux des nappes phréatiques, les concentrations en uranium mesurées ne montrent pas jusqu'ici de contamination liée au rejet accidentel.

### Conseils aux voyageurs pour la France du Sud

L'accident avec dispersion d'un liquide radioactif à Tricastin (F) n'a que de faibles conséquences locales.

Les préfectures de Vaucluse et de la Drôme ont édicté les consignes de comportement préventives suivantes:

- la pêche, la consommation de poissons et leur commercialisation restent interdites sur les cours d'eau de la Gaffière, de la Myre Girardes et du Lauzon, et sur les étangs du Trop-Long, du Bartas (commune de Bollène), des Girardes et du Deves (commune de Lapalud);
- la baignade et les activités nautiques restent interdites sur ces mêmes cours d'eau et plans d'eau;
- l'irrigation à partir de la Gaffière, de la Myre Girardes, du Lauzon et de leur nappe d'accompagnement est interdite.

La consommation de l'eau issue des réseaux d'eau courante reste autorisée. Seuls la consommation et l'usage de l'eau issue de captages privés (puits, forages...) sont interdits. Cela concerne les captages du périmètre suivant: Nord: limite départementale; Ouest et Est: canal de Donzère-Mondragon et Rhône, Sud: RD 994. Environ 100 foyers sur le territoire des communes de Bollène, Lapalud et Lamotte-du-Rhône en sont concernés.

### Remarque

Les consignes de comportement ont été émis de manière préventive et restent en vigueur jusqu'à ce qu'on dispose de résultats de mesure détaillés et qu'on est sûr que tout danger est exclu.

### Complément par la CENAL

Les voyageurs dans la zone concernée sont appelés à suivre les consignes de comportement locales. En dehors de la zone décrite ci-dessus il n'y a pas de consignes de comportement à suivre et aucun risque relatif à l'accident.

**Information aux médias • Rejet accidentel d'effluents radioactifs à Tricastin,  
France**

Quant au liquide radioactif écoulé, il s'agissait d'une solution d'uranium. En petites quantités, le type d'uranium en question est naturellement repérable dans l'eau. Dans les petites rivières, la concentration était fortement augmentée au début de l'événement. Entretemps, les valeurs ont décroissré grâce à la dilution et sont inférieures aux valeurs-guides préconisées par l'OMS pour la consommation humaine. Dans les rivières plus importantes on ne constate pas de valeurs augmentées. On peut se baigner sans aucun risque dans le Rhône et d'autant plus dans la Méditerranée.

Renseignements: Cindy Seiler, Cheffe de la l'information, Centrale nationale d'alarme CENAL, 044 256 95 36, info@naz.ch